

Pic épeiche

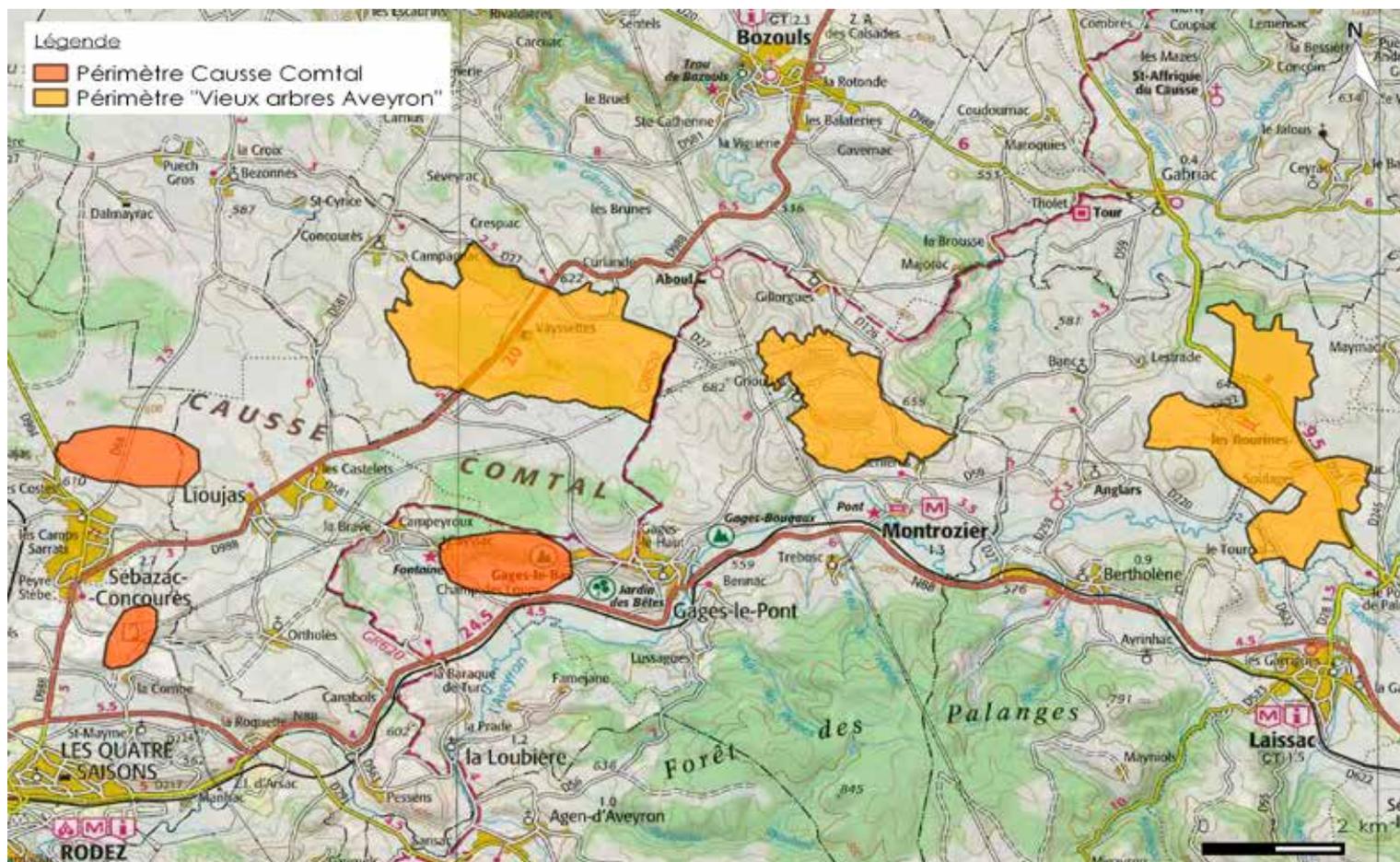


# *Sites des Vieux Arbres et du Causse Comtal*

- | Le causse Comtal, un territoire riche
- | Le réseau Natura 2000
- | Suivis scientifiques
- | Animations et expositions
- | Insectes saproxyliques, habitants des vieux arbres
- | Concours photos du Causse Comtal 2019
- | Principaux rendez-vous en 2018-2019

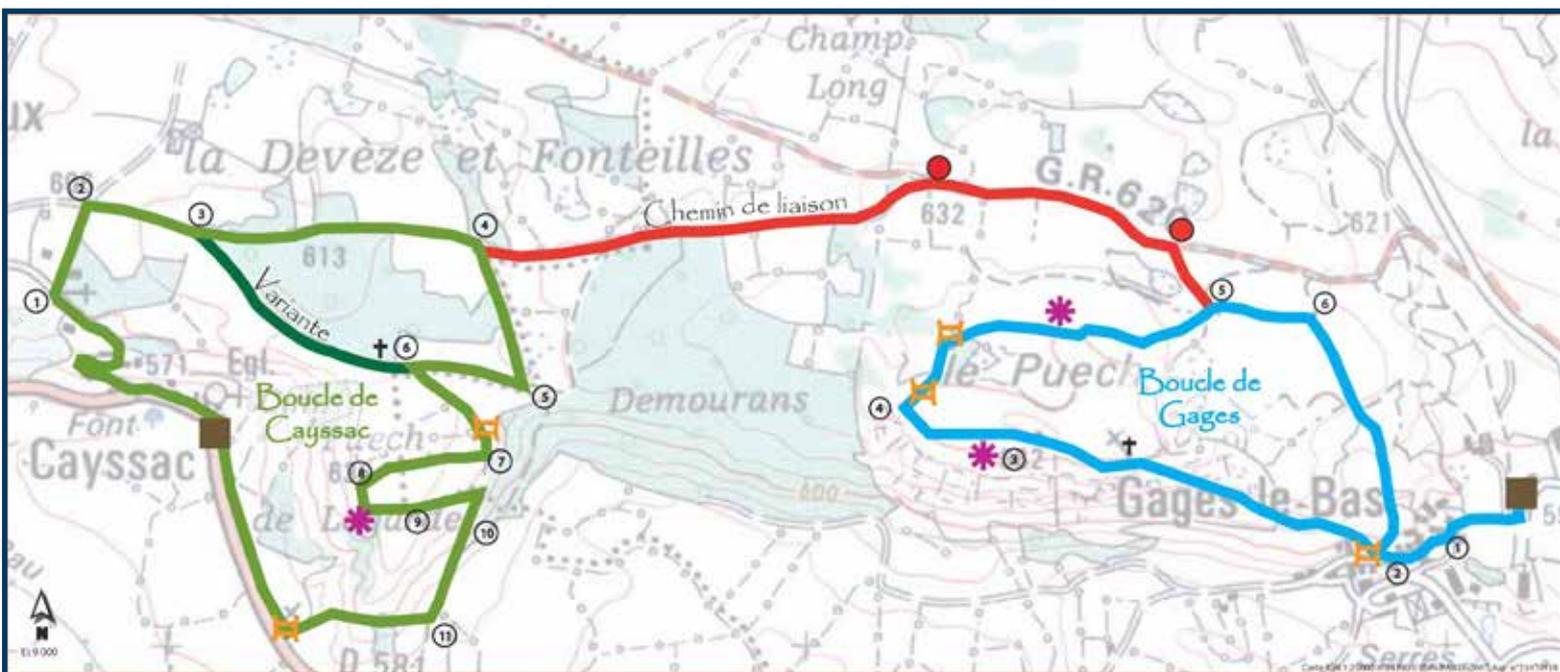


# Le Causse Comtal : un territoire, deux sites Natura 2000



Cartographie réalisée par Rural Concept - Mars 2016

## Le sentier de découverte



Situé entre Gages-le-Bas et Cayssac, ce sentier balisé permet de découvrir le noyau Est du site Natura 2000 « Causse Comtal ».

Le plan de cette randonnée est disponible sur le blog du site Natura 2000.

- Panneau de départ
- Sentier Cayssac : 2,9km - 1h30 (découverte)
- Sentier Gages : 2,2km - 1h30 (découverte)
- Boucle Gages-Cayssac : 6,8 km - 3h15 (découverte)
- Panneau de découverte
- Portillon
- Balise
- Croix



Blog : [natura2000-causse-comtal.jimdo.com](http://natura2000-causse-comtal.jimdo.com)

## Site Natura 2000 «Causse Comtal»



### Superficie et Communes concernées :

380 ha - La Loubière, Montrozier, Onet-le-Château, Sébazac-Concourès

### Description :

Les trois noyaux du site appartiennent à un vaste plateau calcaire ou dolomitique caractérisé par des pelouses riches en orchidées, des landes à genévriers et à buis et des taillis de chênes pubescents. L'agriculture est la principale activité humaine qui façonne le paysage.

### Habitats remarquables :

Habitats typiques des pentes rocheuses calcaires, des pelouses sèches et des prairies maigres de fauche.

### Espèces remarquables :

Petit rhinolophe, Ophrys jaune, Sénéçon de Rodez, Sabline des chaumes, Fétuque de Christian Bernard, Orchis à odeur de vanille, Pulsatille rouge, Azuré du Serpolet.

### Principales menaces :

Déprise agricole ou au contraire intensification de certains espaces, et autre projets d'aménagement urbains.



## Site Natura 2000 «Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal»

### Superficie et Communes concernées :

1626 ha - Bertholène, Bozouls, Laissac, Montrozier, Palmas, Sébazac-Concourès.

### Description :

Composé de 3 noyaux, sur les paysages de la vallée de l'Aveyron et du Causse Comtal, le site est l'héritage de pratiques d'élevage qui ont su conserver un réseau d'arbres remarquables et d'habitats naturels de qualité.

### Habitats remarquables :

Pelouses sèches calcaires, parcours boisés, prairies de fauche et zones humides en fond de vallon.

### Espèces remarquables :

Coléoptères saproxyliques (Pique-prune, Taupin violacé, Grand capricorne, Rosalie des Alpes), vingt-et-une espèces de chauves-souris, le Sénéçon de Rodez, etc.

### Principales menaces :

Déprise agricole des zones de parcours, retournement des prairies naturelles, projet d'aménagement du territoire, suppression des vieux arbres et non renouvellement des habitats arborés.



Blog : [natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com](http://natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com)



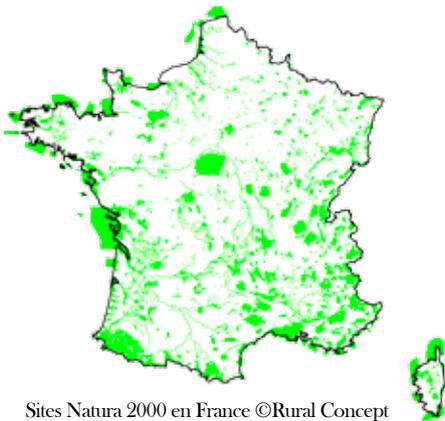
# Le réseau Natura 2000

## Principes et objectifs du réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau de sites européens visant à « assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, les habitats naturels et les espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire » (Art. 2 de la Directive « Habitats, Faune, Flore »).

Natura 2000 s'articule autour de deux directives définissant les deux types de sites :

- les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive « Habitat »,
- les Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive « Oiseaux ».



Sites Natura 2000 en France ©Rural Concept

La France compte plus de 1700 sites Natura 2000 terrestres dont la surface totale représente 7 millions d'hectares, soit 12 % du territoire métropolitain.

Natura 2000 s'inscrit dans une logique de développement durable. A ce titre, les exigences économiques, sociales, culturelles et régionales sont prises en compte dans la gestion des sites. Les activités humaines sur ces derniers sont maintenues, voire encouragées, si non impactantes pour les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

## Les outils de gestion des sites Natura 2000

Chaque site Natura 2000 dispose d'un Document d'Objectifs (DOCOB) validé par les acteurs du site (collectivités territoriales, services de l'Etat, experts scientifiques, association...) réunis en Comité de Pilotage (COPIL).

Le DOCOB sert de document de référence et fixe les actions à mener pour préserver ou restaurer les espèces et habitats d'intérêt communautaire du site.

Ainsi, différents types de contrats sont mis à disposition des gestionnaires de sites afin de leur permettre de mener des actions d'entretien et de préservation des milieux. Ces contrats sont des engagements volontaires et sont de trois sortes :

- les contrats forestiers, pour des parcelles boisées non déclarées à la PAC,
- les Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc), destinées aux exploitants agricoles, sur des parcelles déclarées à la PAC,
- les contrats Ni agricoles Ni forestiers, dits contrats « Ni-Ni », destinés à des propriétaires non exploitants agricoles ou forestiers.



# Suivis scientifiques menés sur les sites Natura 2000 du causse Comtal en 2018

## Site « Vieux arbres » : suivi de l'état de conservation de ces derniers

Les vieux arbres représentent de véritables micro-écosystèmes qui permettent d'accueillir de nombreux oiseaux, mammifères, insectes... Des animaux et des espèces de flore peuvent y vivre, s'y reproduire et/ou s'en nourrir (voire l'article « Les insectes saproxyliques, habitants des vieux arbres » de la présente lettre).

Un inventaire des arbres remarquables présents sur le site Natura 2000 avait été effectué en 2014. Ce nouvel inventaire, réalisé en octobre 2018, a permis d'évaluer l'évolution des populations.



Vieux chêne situé sur le site

Coupe d'arbre observée sur le site Natura 2000 lors du suivi 2018.



Les résultats de cette étude révèlent une **perte d'environ 10 % des arbres remarquables** référencés sur le site en 2014. Les disparitions observées sont plutôt sectorisées et certaines zones sont quasiment intactes. Les disparitions sur ces dernières semblent d'ailleurs naturelles (liées principalement à des effondrements). A l'inverse, d'autres secteurs connaissent des pertes importantes. Effectivement, sur de mêmes parcelles, ou sur des parcelles avoisinant, de nombreux vieux arbres manquent à l'appel. Ici, **la gestion agricole est différente** : des coupes volontaires ont été effectuées. Parfois, des haies encore présentes il y a quatre ans ont été totalement détruites. Certaines étaient constituées principalement de vieux arbres pointés en 2014. Un effort de sensibilisation supplémentaire devra être entrepris afin de renseigner davantage l'ensemble des acteurs du site sur les **intérêts et rôles bénéfiques des arbres sénescents** dans les écosystèmes agricoles et naturels.

## Site « Causse Comtal » : suivi de la flore patrimoniale

En 2018, Rural concept, gestionnaire du site Natura 2000 « Causse Comtal », a réalisé un inventaire de quatre espèces de flore d'intérêt patrimonial : l'Orchis à odeur de vanille (*Anacamptis fragans*), la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), l'Anémone pulsatille (*Pulsatilla rubra*) et le Sénéçon de Rodez (*Senecio ruthenensis*).

Cet inventaire a permis d'améliorer les connaissances sur la répartition et la taille des populations de ces quatre espèces au sein du noyau Est du site. Le protocole réalisé lors de ce suivi, réappliqué dans les années futures, permettra au gestionnaire de suivre l'évolution des populations de ces espèces sur le long terme. Ces nouvelles données permettront à Rural Concept d'effectuer des actions de gestion favorables aux espèces étudiées.

L'orchis à odeur de vanille est rare en France et ne pousse que sur les causses, dans les prairies en pleine lumière. L'espèce semble être localement en bon état de conservation, mais sa faible surface de répartition représente un risque pour son maintien.



Le Sénéçon de Rodez est une plante endémique du Causse Comtal. Bien présent sur le Causse Comtal, l'espèce l'est également au sein du site Natura 2000, bien que certaines zones semblent moins colonisées que d'autres.

L'Anémone pulsatille est une espèce endémique des causses. L'espèce présente un bon état de conservation au sein de la zone inventoriée du site Natura 2000 « Causse Comtal » avec un effectif et une répartition favorables à son maintien.



La Sabline des chaumes se développe sur les sols calcaires, secs et peu profonds, ce qui explique sa présence en forte densité sur le site Natura 2000 « Causse Comtal ». Elle est localisée, au sein du noyau Est du site, sur une surface totale de 1,6 ha. Elle est bien représentée et en bon état de conservation.



# Animations et expositions

## Des animations à l'école de Bertholène



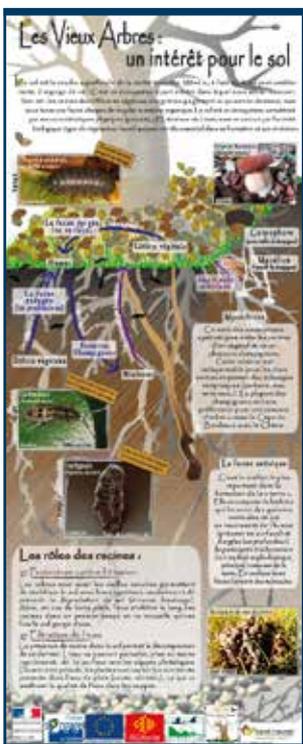
Rural Concept, animateur des sites Natura 2000 « Vieux Arbres » et « Causse Comtal » est intervenu en 2018 lors de deux animations auprès de l'école publique de Bertholène.

Les élèves de maternelle et de CP ont pu, lors de la première animation réalisée le 8 mars, découvrir les sites Natura 2000 et les espèces d'intérêt communautaire (de faune et de flore) qui s'y rencontrent. Puis, de petits ateliers pédagogiques leur ont permis de comprendre les besoins nécessaires au bon développement des plantes (terre, eau, soleil et air).

Lors de la seconde intervention, réalisée le 8 juin, les élèves sont partis à la découverte du site Natura 2000 « Vieux Arbres ». Ils

ont pu percevoir, de manière plus concrète, les différents aspects et points abordés en salle au mois de mars. Un aperçu de la richesse faunistique du site leur a été présenté notamment dans l'habitat que constitue les vieux arbres. Ces derniers accueillent en effet une vaste diversité d'espèces qui apprécient particulièrement le bois mort (insectes saproxylophages...) ou les cavités des arbres. Ces dernières sont notamment utilisées par des chauves-souris ou des oiseaux (pics, sitelles...) pour la nidification.

## Une exposition sur les Vieux Arbres en cours de fabrication



La Cellule d'Assistance Technique aux Vieux Arbres (CATVA) est un outil opérationnel destiné à répondre à toutes les sollicitations concernant les vieux arbres. Si vous avez des questions, sur les vieux arbres, leur conservation, la faune qui s'y abrite, ou bien si vous souhaitez bénéficier d'un conseil technique sur la gestion de vos haies, bois ou arbres, n'hésitez pas à nous contacter !

Dans ce cadre, un panneau présentant les vieux arbres et leur intérêt pour le sol (photo ci-contre) a été réalisé par Rural Concept. Il est le premier d'une série de panneaux sur le thème des vieux arbres. A suivre !



# Insectes saproxyliques,

## Les vieux arbres, un véritable écosystème

De nombreux avantages écologiques sont associés aux arbres sénescents. En effet, ils peuvent être considérés comme de véritables micro-écosystèmes.

Ils sont riches en cavités naturelles qui servent de refuges, de sites de nidification ou d'abris à de nombreuses espèces (chouette, pics, chauve-souris...). Le bois mort qu'ils comportent est favorable à un cortège d'insectes importants.

De ce fait, ils permettent d'abriter une faune et une flore variées. Mousses, lichens, champignons et autres végétaux (lierre...) y trouvent leur place.

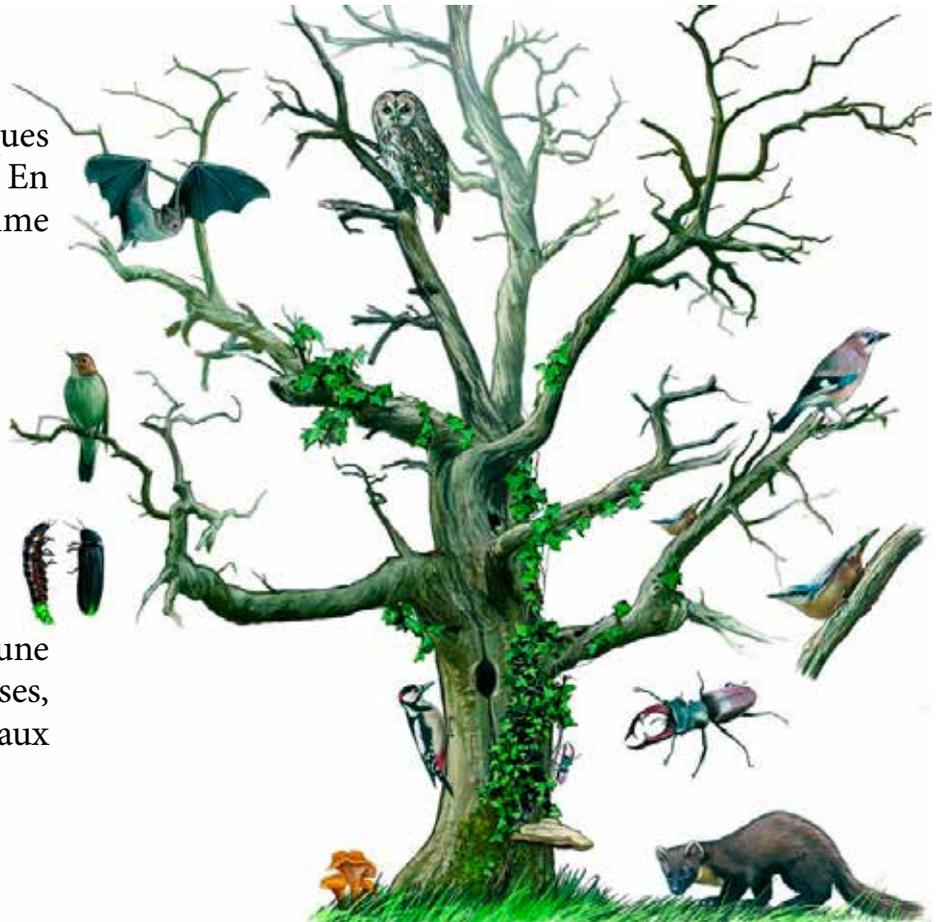


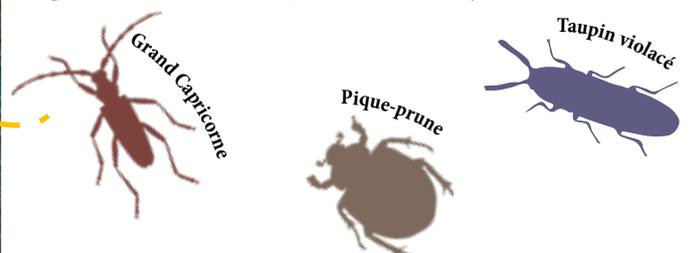
Illustration : S. Lefebvre et B. Charles - charles.benoit@free.fr

## Zoom sur des habitants des vieux arbres : les insectes saproxyliques



Au sein des espèces vivant dans les vieux arbres, la famille des insectes est la mieux représentée.

Et parmi ces derniers, de nombreux coléoptères utilisent le bois mort ou dépérissant pour s'alimenter et/ou se reproduire au cours de leur cycle de vie : il s'agit des coléoptères saproxyliques (du grec *sapros*, en décomposition et *xylos*, le bois).



# habitants des vieux arbres

## Exemples d'insectes saproxyliques d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000 des Vieux Arbres

### Le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)

Cet insecte est l'un des plus grands Coléoptères longicornes de France métropolitaine. Il peut atteindre plus de 6 cm de long hors antennes. Il est actuellement protégé par la loi au niveau national du fait de la disparition de son habitat, notamment dans le Nord du pays. Pour le moment, il est encore assez commun en Aveyron.



### Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

C'est le plus gros Coléoptère d'Europe. Les mâles les plus imposants peuvent mesurer 8,5 cm. Ceux-ci possèdent deux mandibules rougeâtres surdéveloppées. La larve effectue son cycle de 5 ans au dépend des vieilles souches pourrissantes. Cette espèce est classée d'intérêt communautaire du fait de la régression de son aire de répartition dans le Nord de l'Europe.

### La rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)

Actuellement protégé au niveau national, ce magnifique Coléoptère présente un bleu velouté peu commun. Sa taille, ses couleurs, la forme et l'abondance de ses tâches noires varient entre individus. La larve se nourrit de bois mort (ou mourant). Elle semble préférer davantage le Hêtre.

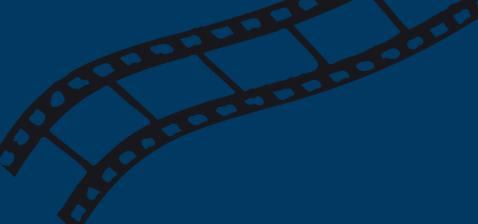


## Enjeux de conservation associés aux insectes saproxyliques

Le bois mort ou sénescant est un habitat vital pour de nombreux invertébrés. Sa raréfaction dans les contextes actuels d'intensification de la sylviculture et de l'agriculture menace sévèrement de disparition les espèces saproxyliques. Et ce, notamment au niveau de l'hémisphère Nord.

Ces espèces jouent pourtant un rôle important dans l'écosystème forestier. En effet, elles sont indispensables au bon déroulement de la chaîne alimentaire et du réseau trophique. Aussi, elles permettent la décomposition de l'arbre en humus et accélèrent le recyclage du bois mort. Elles contribuent de ce fait à la résilience écologique<sup>1</sup> des forêts. Il convient donc de veiller au maintien de son habitat (arbres sénescents, bois mort...) pour faire perdurer ces espèces.

<sup>1</sup>Capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement, un développement et un équilibre dynamique normal après une perturbation d'ordre environnementale.



# Concours photos du

Rural Concept a l'honneur de vous annoncer la mise en place du premier concours photo sur le site Natura 2000 « Causse Comtal ». L'objectif est de faire connaître et de valoriser les espèces de faune et de flore présentes sur le site Natura 2000 du Causse Comtal et ses habitats très particulier.

Le Causse Comtal et ses abords sont de véritables joyaux écologiques, abritant une grande diversité d'espèces dont plusieurs sont remarquables. Afin de valoriser cette biodiversité, Rural Concept propose aux amateurs du territoire de partager leurs photos dans le cadre d'un concours.

A l'issu de celui-ci, une exposition photo sera réalisée avec les meilleurs clichés et une remise des prix aura lieu pour récompenser les gagnants de chaque catégorie.

## Règlement du concours photo

Ce concours photo est organisé par le bureau d'étude Rural Concept, animateur du site Natura 2000.

### Les thèmes :

Catégorie 1 : La faune du site Natura 2000 du Causse Comtal

Catégorie 2 : La flore du site Natura 2000 du Causse Comtal

Catégorie 3 : Les habitats<sup>2</sup> du site Natura 2000 du Causse Comtal

<sup>2</sup>Un habitat est un espace défini par une communauté végétale homogène. Ce sont les conditions écologiques particulières qui vont déterminer ce milieu (exemple : bois de chêne, lande à genévrier, pelouse sèche, mare...).

### Les conditions de participation :

Concours gratuit et ouvert à tous. Seront classées en « hors concours » les photographies réalisées par les membres du jury ainsi que par les animateurs du site. Chaque participant ne pourra joindre qu'un seul cliché par catégorie, soit trois photos au maximum. Toutes les photographies proposées au concours devront être prises à l'intérieur du site Natura 2000 du Causse Comtal.

Les clichés issus du concours pourront figurer sur des outils de communication (articles de presse, lettre d'information, panneaux, affiches...) produits par les animateurs du site Natura 2000 ou leurs partenaires. Les nom(s) et prénom(s) de l'auteur(e) seront mentionnés pour chaque photo utilisée (conformément à l'article L121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Les photos devront respecter des évidences en termes de protection de l'environnement. Ainsi, les espèces (faune ou flore) seront des espèces sauvages. Ces dernières ne devront en aucun cas être dérangées pour la prise de vue. Aussi, aucune photo d'oiseaux au nid, d'insectes en main ou bien encore de plantes arrachées ne pourront être présentées au concours. Toutes les photos ne respectant pas ces critères seront éliminées.

La retouche de la photo originale devra se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image (exposition, balance des blancs, contraste...). En cas de doute de la part des organisateurs, l'auteur(e) d'une photo sélectionnée s'engage à fournir le fichier original (.RAW, .NEF, JPEG original...) sur simple demande des organisateurs. Auquel cas la photo en question pourra être éliminé du concours.



Pour participer au concours, les images devront être envoyées par courriel (cf rubrique Contact). L'e-mail devra comporter les éléments suivants :

- Nom,
- Prénom,
- Adresse postale et numéro de téléphone,
- Adresse e-mail,
- Lieu et date de la prise de vue,
- Une petite description de la photo (nom de l'espèce si identifiée, ressenti du photographe, histoire de la photo...).

# Causse Comtal 2019

Chaque envoi de photo sous-entend que l'auteur a pris connaissance du règlement du concours et accepte les conditions de participation.

Les fichiers envoyés devront se nommer de la façon suivante : Nom-Prénom-Catégorie (Faune, Flore, Habitats). Leur taille ne devra pas excéder 10 Mo. Les photos envoyées seront au format .jpg, .tiff ou .png.

Exemple : Gilhodes-Emmanuel-Faune.jpg

## Les dates du concours

Le concours se déroulera du 1<sup>er</sup> mars 2019 8h00 au 31 mai 2019 minuit. Date et heure de réception du mail faisant foi.

Tous les clichés déposés hors de cette période ne pourront être pris en compte.

## Les contacts

Les clichés devront être envoyés au format numérique à l'adresse mail suivante : emmanuel.gilhodes@adasea.net

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Rural Concept, 5 Bd du 122<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 12023 RODEZ Cedex 9 ou bien par téléphone au 05 65 73 76 76.

## Les récompenses

Un seul gagnant sera désigné par catégorie. Les lots seront prochainement annoncés sur le blog du site Natura 2000 « Causse Comtal » (<https://natura2000-causse-comtal.jimdo.com/>).

## Le jury

Le jury est composé de plusieurs personnes choisies pour leurs pratiques de la photographie, leur affinité avec l'art et leur sensibilité à la nature. Le jury sélectionnera les lauréats selon les critères suivants : respect du thème, originalité et esthétisme de la photo. Les décisions du jury ainsi que le résultat final ne pourront être contestés. Les membres du jury seront prochainement communiqués sur le blog du site Natura 2000 « Causse Comtal » (<https://natura2000-causse-comtal.jimdo.com/>).

## Les œuvres

Entre 30 et 50 œuvres seront imprimées par la structure animatrice pour former une exposition itinérante qui sera mise à disposition des partenaires et/ou élus.

## Fin du concours

Les résultats seront communiqués lors d'un événement de remise des prix où toutes les œuvres pourront être admirées. Vous retrouverez prochainement cette date sur le blog dédié au site Natura 2000 « Causse Comtal » (<https://natura2000-causse-comtal.jimdo.com/>).

## Généralités

La participation au concours vaut pour l'acceptation complète de ce règlement. Le photographe s'engage à être l'auteur du cliché et d'en détenir l'ensemble des droits et des autorisations nécessaires (par exemple les droits à l'image).

Tout participant peut annuler sa participation au concours, en envoyant un simple mail 30 jours maximum après la date de clôture du concours. Son ou ses clichés seront instantanément retirés du concours.

Les organisateurs du concours ne pourront en aucun cas être tenus responsables en cas d'imprévus pouvant compromettre le bon déroulement du concours.

# Principaux rendez-vous de 2019 - 2020

- Atelier des Vieux Arbres et du Causse Comtal : une animation nature sera proposée sur les sites des Vieux Arbres et du Causse Comtal en 2019.
- Concours photos : début d'année 2019.
- Un nouveau panneau sur les vieux arbres, les Chiroptères et les Oiseaux cavernicoles va être créé d'ici les prochains mois !
- Dans le cadre de la CATVA, un livret de gestion des haies est en cours de réalisation, il sera à découvrir lors de l'atelier des Vieux Arbres et du Causse Comtal.

Rural Concept se tient à votre disposition pour discuter de toutes ces actions ou pour toutes questions sur le site Natura 2000.

Vous pouvez également trouver des informations à jour sur les blogs aux adresses suivantes :

[natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com](http://natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com)  
[natura2000-causse-comtal.jimdo.com](http://natura2000-causse-comtal.jimdo.com)

## Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les structures suivantes :

### DREAL Occitanie

520 Allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 MONTPELIER Cedex 2  
(04.34.46.64.00)

### DDT de l'Aveyron

Service Biodiversité, Eau et Forêts  
ZAC de Bourran - BP 3370  
12033 RODEZ Cedex 9  
(05.65.73.50.00)  
<http://www.aveyron.gouv.fr/>

### Rural Concept

Carrefour de l'Agriculture  
5 boulevard du 122ème RI  
12026 RODEZ Cedex 9  
Chargés de mission animation :  
Emmanuel GILHODES (05.65.73.76.75)  
David GALIBERT (05.65.73.76.80)

## Plus d'informations sur Natura 2000

### ■ Site DREAL Occitanie

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

### ■ Données N2000 sur site INPN

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>

Crédit photos et illustrations : Rural Concept

